

Distr.  
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.2/2002/6  
22 mai 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE  
Comité du Bois

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR  
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE  
Commission européenne des forêts

**GROUPE DE TRAVAIL FAO/CEE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET DES  
STATISTIQUES DES FORÊTS**

Vingt-quatrième session, 8-10 avril 2002

**RAPPORT TEL QU'APPROUVÉ PAR LE GROUPE DE TRAVAIL**

**Points saillants de la session**

Le Groupe de travail a examiné en détail les activités relatives aux trois domaines et a donné des orientations les concernant:

- Marchés et statistiques
- Évaluation des ressources forestières
- Études sur les perspectives du secteur forestier en Europe

Il a approuvé le programme de travail pour chaque domaine.

## **Introduction**

1. Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts a tenu sa vingt-quatrième session à Genève du 8 au 10 avril 2002. Des représentants des pays suivants y ont participé: Allemagne, Autriche, Bulgarie, Canada, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède et Suisse.
2. Des représentants de la Commission des Communautés européennes et de l'OIT ont participé à la session.
3. L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et le Réseau international du bambou et du rotin (INBAR) étaient également représentés.
4. Une organisation non gouvernementale, l'Institut européen des forêts (IEF), a participé à la session.

## **Adoption de l'ordre du jour** (point 1 de l'ordre du jour)

5. L'ordre du jour provisoire soumis par le secrétariat (TIM/EFC/WP.2/2002/1) a été adopté.

## **Encadrement du domaine d'activité 1: marchés et statistiques** (point 2 de l'ordre du jour)

6. Après avoir passé en revue le Programme de commercialisation des produits forestiers de la FAO/CEE-ONU, qui porte sur toutes les activités liées aux marchés et à la commercialisation du domaine d'activité 1, le Groupe de travail a examiné les **analyses des marchés des produits forestiers** faites par le Comité du bois en s'attachant surtout à la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*. Il a été informé des résultats de l'enquête entreprise et achevée récemment par l'Équipe de spécialistes FAO/CEE-ONU sur les marchés et la commercialisation des produits forestiers, qui avait couvert certains aspects de la *Revue*, les études annuelles du marché menées par le Comité du bois et l'état des marchés ainsi que les articles de presse y relatifs.
7. En ce qui concerne la **cadence d'exécution**, le Groupe de travail a encouragé le secrétariat à continuer d'établir la *Revue* à temps pour les discussions annuelles sur le marché. Reconnaissant combien il est difficile de mener à bien une étude complète de tous les secteurs du marché pour la région tout entière, le Groupe de travail a encouragé les pays à faire parvenir leurs réponses au questionnaire commun sur le secteur des forêts au plus tard le 15 mai, même s'il fallait pour cela donner des estimations, afin de laisser suffisamment de temps pour valider les résultats, les traiter, les analyser et rédiger la *Revue annuelle*.
8. Le Groupe de travail a recommandé d'adapter la **portée** de la *Revue* en fonction des ressources disponibles. Les chapitres spéciaux devraient être consacrés aux faits nouveaux importants et pourraient être des résumés d'études spéciales sur le secteur du marché publiés dans d'autres séries de la CEE/FAO. Le Groupe de travail a suggéré d'ajouter à la *Revue* et aux analyses annuelles du marché un volet relatif aux marchés de l'énergie provenant du bois.

9. Le Comité du bois et la Commission européenne des forêts avaient créé en 2001 l'**Équipe de spécialistes CEE/FAO des produits forestiers et de la commercialisation**, dont les activités étaient encadrées par le Groupe de travail. L'Équipe a tenu sa réunion inaugurale en même temps que les débats annuels sur le marché en octobre 2001. Le Groupe de travail a remercié les pays, qui avaient montré qu'ils voyaient l'utilité de l'Équipe en nommant des experts pour en faire partie, ainsi que l'Équipe elle-même pour les réponses à l'enquête et l'a encouragée à entreprendre des activités relevant du reste de son mandat, ce qui pourrait entraîner le regroupement de tâches de même nature. Le Groupe de travail serait en mesure de donner à l'Équipe une orientation plus explicite à la réunion de 2003.

10. En ce qui concerne les analyses du marché du Comité du bois, le Groupe de travail a demandé à l'Équipe de spécialistes de jouer un rôle actif, notamment en cherchant à attirer la participation de représentants de la filière.

11. Pour avoir un meilleur encadrement au sujet de la *Revue*, l'Équipe de spécialistes devrait donner au secrétariat des indications sur les publications relatives au marché. Une autre **enquête** auprès d'autres clients importants pourrait être entreprise quand des ressources extrabudgétaires seraient disponibles.

12. Le Groupe de travail a examiné la question du renforcement des **capacités pour l'information sur la commercialisation des produits forestiers dans les pays en transition** et a considéré que les séminaires constituaient un bon moyen d'échanger des idées et d'établir des réseaux d'information importants, y compris de mettre en place des systèmes de statistiques sur les produits forestiers. Étant donné que l'organisation future de séminaires dépendait des fonds extrabudgétaires qu'il fallait réunir, le Groupe de travail a examiné un projet de proposition visant au renforcement des capacités en matière d'information sur les marchés dans le secteur des forêts et dans le secteur du bois dans les pays d'Europe centrale et d'Europe orientale. Il a chargé le secrétariat de rechercher des synergies permettant d'organiser à l'avenir des séminaires sur la commercialisation conjointement avec des réunions de correspondants pour les statistiques et des séminaires sur les perspectives du secteur forestier en Europe. Il a demandé à l'Équipe d'examiner le projet de proposition et de suggérer des améliorations ainsi que d'indiquer des donateurs potentiels que le secrétariat pourrait pressentir.

13. Le Groupe de travail a approuvé les travaux actuels en ce qui concerne la **certification des forêts et les marchés pour les produits forestiers certifiés**. Il a considéré qu'il s'agissait d'une source très utile d'informations neutres. Le secrétariat a été encouragé à maintenir les contacts permettant d'obtenir des renseignements nationaux par le réseau informel de correspondants, désignés officiellement, sur la certification et les marchés des produits forestiers certifiés. Les représentants de certains pays nordiques ont signalé que des statistiques officielles sur les produits forestiers certifiés seraient peut-être disponibles à l'avenir et des statistiques existent déjà aux Pays-Bas.

14. Notant que les **ressources** disponibles pour le Programme de commercialisation des produits forestiers étaient limitées, le Groupe de travail a examiné un projet de proposition tendant à engager un administrateur adjoint pour s'occuper de l'assistance aux pays d'Europe centrale et d'Europe orientale et mettre au point un système de statistiques des produits forestiers dans ces pays. Il a considéré que la proposition devait être placée dans le contexte des objectifs d'un développement durable du secteur tel que le conçoivent des organes internationaux

importants comme la Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe et le Forum intergouvernemental sur les forêts. L'Équipe de spécialistes devrait examiner la proposition et faire des suggestions en vue de l'améliorer et de trouver des donateurs potentiels. Le Groupe de travail a reconnu l'importance des contributions en nature apportées actuellement sous forme de «prêts» d'experts pour l'exécution du Programme de commercialisation des produits forestiers.

15. Le Groupe de travail a souligné qu'une **base de données internationale fiable et cohérente** était une condition indispensable au développement durable du secteur forestier et des produits de la forêt.

16. Le Groupe de travail a examiné les activités du secrétariat dans le domaine des statistiques et en a approuvé l'orientation générale. Il a fait les suggestions suivantes:

- Encourager une diffusion plus large des données par des moyens électroniques tout en conservant l'impression sur papier;
- Le secrétariat devrait envisager en particulier de communiquer en ligne les données sur les prix et les mettre à jour de façon continue;
- Le secrétariat devrait diffuser sous forme électronique et dans les meilleurs délais les *Statistiques des produits forestiers* et publier une version sur papier lorsque les données sont presque définitives;
- Il faudrait réaliser une étude des usagers de l'information; les associations professionnelles et les pays ont été invités à envisager de financer cette activité;
- Les délégations et le secrétariat devraient s'efforcer de mieux faire connaître les séries de données disponibles et d'en favoriser l'utilisation.

17. Les participants sont convenus que le questionnaire conjoint sur le secteur forestier devrait être modifié à intervalles réguliers de façon à refléter l'évolution des tendances et les nouvelles questions. Cependant des demandes irréalistes ne devraient pas être adressées aux correspondants nationaux ou au secrétariat et des informations vraisemblablement inexistantes ou peu fiables dans la plupart des pays ne devraient être demandées. Quatre propositions d'ajout au questionnaire conjoint ont été faites.

- Bois recyclé
- Papier récupéré par catégorie
- Énergie provenant du bois
- Bambou et rotin

18. Il a été décidé qu'il ne faudrait pas élargir la portée du questionnaire au détriment de la qualité des données recueillies actuellement. Il faudrait faire des recherches et des études pilotes pour déterminer les données disponibles et le coût des changements avant de modifier

le questionnaire. Un groupe de travail restreint a étudié la question de la collecte des données. Ses conclusions, qui ont été approuvées par le Groupe de travail, figurent à l'annexe I.

19. Le Groupe de travail a demandé au Groupe de travail intersecrétariats de tenir pleinement compte de l'analyse de la qualité des données provenant de différentes sources figurant dans l'étude de l'IEF, qui avait été commandée par Eurostat.

20. Le Groupe de travail a décidé de continuer à faire figurer la pâte à papier et le papier dans le questionnaire du Comité du bois (TCQ) mais a mis en garde quant à l'augmentation du volume d'informations détaillées, en partie à cause de la probabilité accrue de rencontrer des problèmes de confidentialité des données. Il a précisé que des différences entre les deux questionnaires étaient acceptables étant donné que leurs objectifs n'étaient pas les mêmes.

21. Le Groupe de travail a accepté les propositions du secrétariat relatives à la numérotation des livraisons du *Bulletin du bois* (par. 60 et 61 du document TIM/EFC/WP.2/2002/2).

22. Le Groupe de travail a examiné les activités en cours dans le domaine des statistiques des prix et a proposé que le secrétariat procède à une enquête auprès des correspondants nationaux pour déterminer quelles étaient les données et sources d'information disponibles. Sur cette base, il faudrait sélectionner et publier des séries de données sur support électronique et sur papier. Tout en sachant que le secrétariat était confronté à des problèmes de ressources, plusieurs pays ont souligné que les données sur les prix étaient essentielles, notamment pour les études sur les perspectives, l'analyse des marchés et les décisions en matière d'investissement, et que les activités s'y rapportant devraient donc être poursuivies et améliorées.

23. Le Groupe de travail a fait le point de la situation en ce qui concerne les questionnaires ECE1 et SP1. Certains pays ont souligné qu'ils remplissaient le questionnaire SP1 à l'aide de bases de données électroniques accessibles au public. Reconnaisant que, faute de ressources suffisantes au sein du secrétariat, les données extraites de ces questionnaires ne pouvaient pas encore être validées et publiées, il a déclaré qu'il faudrait continuer de rassembler les données de cette nature et de les publier dès qu'elles pourraient être validées. Il était essentiel de réunir des ressources supplémentaires pour exploiter les données recueillies par l'intermédiaire de ces deux questionnaires, dont le besoin était urgent.

24. Un membre du Groupe de travail a soulevé la question des répercussions importantes que pourraient avoir les modifications proposées par la CEI-Bois au chapitre 44 du Système harmonisé (bois et articles en bois). Si ces modifications étaient approuvées par l'Organisation mondiale des douanes, elles pourraient avoir une incidence significative sur les séries à long terme tenues à jour par la CEE et la FAO. Il a été décidé que le secrétariat prendrait contact avec la CEI-BOIS et tiendrait les membres du Groupe de travail au courant de son évolution.

25. Le Groupe de travail a fait remarquer que la qualité des données dépendait en fin de compte des correspondants nationaux et il leur a demandé instamment de consacrer du temps et des ressources à la validation des données concernant leur pays.

26. Le Groupe de travail a approuvé le programme de travail du domaine d'activité 1 tel qu'il figure à l'annexe à l'annexe 1 du document TIM/EFC/WP.2/2002/2.

**Encadrement du domaine d'activité 2: Évaluation des ressources forestières** (point 3 de l'ordre du jour)

27. Le Groupe de travail a été informé **de la situation actuelle et des aspects nouveaux dans le domaine d'activité 2** «*Évaluation des ressources forestières*» du programme de travail intégré CEE/FAO. Les participants ont pris note des résultats positifs obtenus dans le cadre de la dernière évaluation en date des ressources forestières, et ont constaté que la coopération et la synergie entre les activités régionales et mondiales d'évaluation des ressources forestières étaient en constante amélioration, tout comme, la planification et l'exécution concertées des activités dans ce domaine.

28. Le Groupe de travail a confirmé l'actuel **mandat de l'Équipe de spécialistes de l'évaluation régionale des ressources forestières**, tel qu'il figurait dans le document TIM/EFC/WP.2/2002/3 (*annexe I*) ainsi que sa durée jusqu'en 2004. Les participants ont noté que la prochaine **réunion de l'Équipe de spécialistes** se tiendrait à Cracovie (Pologne) en mai 2002 et ils ont approuvé le programme et l'ordre du jour provisoire de cette réunion.

29. Le Groupe de travail a approuvé l'ordre du jour provisoire de la consultation d'experts sur l'évaluation mondiale des ressources forestières «**Kotka-IV**», qui aura lieu en Finlande en juillet 2002, et a noté que «**Kotka-IV**» offrirait une excellente occasion d'étudier la question des liens efficaces entre les activités régionales et mondiales d'évaluation des ressources forestières.

30. Le Groupe de travail a pris acte de la **contribution de la CEE/FAO à la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe** et notamment aux travaux relatifs à l'amélioration de l'ensemble actuel de critères et d'indicateurs de la gestion durable des forêts, du rôle important de l'évaluation régionale des ressources forestières dans le cadre de ce processus, ainsi que de la communication à la Conférence ministérielle de données fondées sur les activités de la FRA. Ce travail servirait également à mettre à jour l'ensemble de données pour l'évaluation des ressources mondiales. Les participants ont souscrit à la communication de données sur les «zones forestières protégées et protectrices» en fonction de la nouvelle classification établie par la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe dans le cadre du processus de suivi de la TBFRA-2000.

31. Le Groupe de travail a été informé des résultats de l'«*enquête sur l'utilisation de la TBFRA-2000 et ses incidences de politique générale*» effectuée l'année précédente. L'**enquête auprès des utilisateurs** avait confirmé l'utilité du projet dans son ensemble et permis de dégager un certain nombre de suggestions portant sur des améliorations précises à apporter à ces travaux. L'Équipe de spécialistes de l'évaluation régionale des ressources forestières devrait tenir compte des observations reçues des utilisateurs dans le cadre de l'enquête, en particulier quand il s'agira de préparer les prochaines évaluations des ressources forestières. Les résultats de l'enquête devraient être portés à l'attention de l'Équipe de spécialistes de l'évaluation régionale des ressources forestières à sa prochaine réunion (Cracovie, Pologne, mai 2002). Il serait opportun d'entreprendre des enquêtes semblables auprès des utilisateurs au sujet de l'évaluation mondiale des ressources forestières 2000 et de telles enquêtes seraient utiles, de manière générale, pour l'appréciation ultérieure du processus de FRA.

32. Le Groupe de travail a été informé de l'état d'avancement du projet sur l'«*analyse historique des tendances des ressources forestières en Europe*». Ce projet représentait un excellent exemple de coopération et de **synergie entre les deux domaines d'activité** (Étude des perspectives du secteur forestier en Europe d'une part, et évaluation des ressources forestières d'autres part). Ce genre d'analyse approfondie des informations disponibles sur les ressources forestières pourrait être l'un des plus importants produits des activités de la FRA. Les représentants des pays ont fait part de leur intérêt pour ce projet et se sont déclarés prêts à fournir l'appui nécessaire pour son exécution, notamment en prêtant leur concours aux aspects méthodologiques de ce travail ambitieux, et en communiquant des données historiques sur les ressources forestières.

33. Le Groupe de travail a étudié la question de la **réduction de la charge de travail que la communication des données** représente pour les pays appelés à fournir des informations FRA fiables. La mise en place de capacités pour les inventaires nationaux des ressources forestières devrait occuper une place privilégiée dans le programme mondial d'évaluation des ressources forestières, ainsi que dans les activités concernant les pays en transition d'Europe centrale et orientale. Les délégations ont noté qu'il importait de revaloriser le statut officiel des correspondants nationaux FRA et qu'il fallait obtenir un soutien plus énergique (financier notamment) de la part des autorités nationales. Les pays qui ne l'avaient pas encore fait ont été instamment priés de confirmer leurs correspondants nationaux pour les travaux d'évaluation des ressources forestières (ou d'en désigner de nouveaux).

34. Le Groupe de travail a décidé de ne pas recommander de **groupement de pays** unique pour la FRA régionale ou mondiale. Il a été noté à ce sujet que la formule du groupement devrait être adaptée en fonction du type d'information requis, eu égard à l'intérêt des pays eux-mêmes, et en prenant en compte la possibilité que différents pays soient représentés au sein de plusieurs groupes.

35. Le Groupe de travail a estimé que comme par le passé l'évaluation régionale devrait reposer sur l'utilisation d'un questionnaire.

36. Le Groupe de travail a **approuvé la planification des travaux relatifs au domaine d'activité 2 pour 2002-2004**, telle qu'elle avait été exposée par le secrétariat au cours de la session et présentée dans le document TIM/EFC/WP.2/2002/3 (*annexe III*).

37. Le Groupe de travail a chaleureusement **remercié tous les pays membres, partenaires et donateurs**, qui contribuaient au programme de FRA, pour leur appui efficace, qui prenait des formes diverses: mise en commun d'informations, communication de données, organisation de réunions, versement de ressources financières et détachement d'experts.

**Encadrement pour le domaine d'activité 3: Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe** (point 4 de l'ordre du jour)

- **Réseau d'information, relations publiques concernant les Études et recherche d'un financement** (introduction de Volker Sasse, secrétariat)

38. Le Groupe de travail a relevé avec satisfaction les activités engagées par le secrétariat pour établir un réseau d'information sur les études de perspectives. Le secrétariat a demandé aux pays

qui ne l'avaient pas encore fait de désigner des correspondants nationaux dès que possible. Le Groupe de travail a accueilli avec satisfaction les initiatives menées à bien par le secrétariat dans le domaine des relations publiques (les pages Web consacrées aux EFSOS) et ses actions visant à rechercher un financement.

39. Le Groupe de travail a relevé avec satisfaction l'action des organisations partenaires (FAO, OIT, IEF, SBH) et les résultats de leur contribution. Il a jugé inestimable la valeur des contributions de plusieurs consultants, qui apportaient souvent au secrétariat beaucoup plus de ressources qu'ils n'étaient tenus de le faire par les accords et les contrats existants.

40. Le Groupe de travail a relevé que le calendrier pour l'exécution du rapport sur l'étude de base était extrêmement serré compte tenu des ressources disponibles, de la qualité requise et des échéances fixées. Il s'est déclaré préoccupé par cette situation et a souligné le bien-fondé de la demande de ressources supplémentaires présentée par le secrétariat.

41. Le Groupe de travail a confirmé l'importance du mode d'approche intersectoriel pour les questions de politique générale. Eu égard aux ressources très limitées du secrétariat pour cette tâche, il a suggéré de rechercher des synergies entre les programmes de la CEE et d'intensifier la coopération avec les organisations et les institutions partenaires, en particulier avec la FAO qui a des activités dans le domaine des secteurs affiliés, et en cherchant à promouvoir l'utile contribution des forêts au développement socioéconomique national.

42. Le Groupe de travail a relevé avec satisfaction l'état actuel d'avancement des travaux et a souligné l'utilité de l'information et de l'analyse données par le secrétariat. Il a suggéré que les tâches à exécuter au titre du programme EFSOS soient classées par ordre de priorité, l'accent étant mis sur l'analyse des politiques générales et les résultats, et de présenter ceux-ci, à titre de contribution, à la prochaine Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, qui se tiendra à Vienne en avril 2003.

– **Perspectives des marchés européens des produits forestiers** (exposé de Kari Kangas, consultant)

43. Le Groupe de travail a pris note avec satisfaction du travail mené à bien dans le domaine de l'analyse économétrique visant à établir un scénario de base pour les marchés des produits forestiers et a confirmé la validité des méthodes présentées pendant la session.

44. Le Groupe de travail a réaffirmé que l'analyse des diverses études sur les perspectives des forêts en Europe exigeait des données statistiques de grande qualité. Il a donc demandé au secrétariat de s'efforcer d'améliorer la gestion de la base de données afin de pouvoir offrir aux utilisateurs, au sein du secrétariat et en dehors, un ensemble de données faciles à utiliser et fiables. En ce qui concerne les problèmes tenant à la qualité des données nécessaires pour établir des statistiques à long terme sur le bois, le Groupe de travail a annoncé que les correspondants nationaux s'étaient déclarés disposés à rechercher les moyens d'améliorer les données.

45. Le Groupe de travail a donné son appui à la décision tendant à inclure dans le rapport sur l'étude de base un chapitre spécialement consacré à l'emploi et aux questions sociales. Le représentant de l'OIT a exposé l'expérience acquise dans le domaine de la collecte de données et de la prévision de l'évolution de l'emploi dans le secteur forestier.



- **Perspectives des ressources forestières en Europe** (exposé de Volker Sasse, secrétariat, au nom de Gert-Jan Nabuurs, IEF)

46. Le Groupe de travail a pris note avec satisfaction des activités engagées en ce qui concerne les perspectives des ressources forestières, en particulier dans le domaine de la collecte des données d'inventaire. Il a relevé que l'exécution des travaux en était à un stade critique et a prié le secrétariat de faire tout ce qui était en son pouvoir pour tenir les délais, en particulier de veiller à ce qu'un projet d'étude des perspectives pour tous les pays soit disponible pour la réunion EFSOS de la fin du mois de mai.

47. Pour ce qui est des activités futures dans ce domaine, le Groupe de travail a suggéré que le secrétariat recherche de nouvelles synergies pour les questionnaires visant à obtenir des données d'inventaire entre les domaines d'activité 3 (Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe) et 2 (Analyse des ressources forestières des zones tempérées et boréales (TBFRA) (voir par. 32).

48. Le Groupe de travail a indiqué que, de plus en plus, on appliquait de nouveaux régimes d'aménagement forestier privilégiant pour les décisions d'abattage un mode d'approche arbre par arbre, en fonction du diamètre. La modélisation de ces régimes avait jusqu'ici été exclue du modèle EFISCEN, en raison de difficultés de méthode. De l'avis du Groupe de travail, il fallait rechercher une solution à ce problème dans le cadre des futures activités sur la modélisation des ressources forestières.

- **Analyse des scénarios de politique générale** (exposés de Helena Simkova, consultante, et de Volker Sasse, secrétariat)

49. Le Groupe de travail a pris note avec satisfaction des activités menées dans le cadre de ce projet, des progrès réalisés à ce jour et du projet d'«Étude sur les scénarios ayant des effets majeurs sur le secteur forestier et l'industrie forestière en Europe» (Étude de politique générale). Il a réaffirmé que les politiques «externes» et l'essor du secteur forestier d'Europe orientale auraient des incidences importantes. Le Groupe de travail a considéré que la proposition de présenter les résultats des EFSOS à titre de contribution à la prochaine Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, en avril 2003, était une bonne idée et s'est inquiété des délais fixés pour le rapport sur l'étude de base.

50. Le secrétariat est prié d'étudier particulièrement l'utilité pour la politique générale des résultats du rapport de base. Le Groupe de travail s'est déclaré favorable à l'idée d'organiser le séminaire dans un pays d'Europe orientale, afin de débattre des principaux résultats de l'étude de politique générale et de dégager des messages à adresser en priorité à la Conférence ministérielle.

51. Le Groupe de travail a proposé d'étudier la méthode proposée concernant les différentes possibilités de «méga-scénarios» du développement du secteur forestier en Europe et de vérifier les possibilités de créer un autre scénario général «global». Dans le même temps, la priorité absolue devrait être accordée au respect des délais.

52. Le Groupe de travail a appuyé l'idée d'organiser un séminaire associant toutes les parties prenantes du secteur forestier, afin d'étudier l'utilité, du point de vue de la politique générale, des résultats de l'étude de politique générale et d'aider à formuler le principal message à adresser à la Conférence ministérielle. Le Gouvernement suisse a fait à titre préliminaire une proposition pour l'organisation du séminaire. Le Groupe de travail a suggéré de prendre contact avec les décideurs les plus importants et avec les parties prenantes de tous horizons afin de déterminer si un tel séminaire suscitait leur intérêt.

53. Le représentant de la République tchèque a offert d'accueillir le séminaire à Prague. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de s'attacher en priorité à achever le projet de rapport sur l'étude de politique générale de façon qu'il soit prêt pour le séminaire.

54. En général, le Groupe de travail a confirmé les objectifs, les méthodes et le calendrier proposé. Il a approuvé le plan de travail mis à jour et a confirmé le mandat de l'Équipe de spécialistes des études sur les perspectives.

- **Analyse rétrospective des éléments moteurs**  
(exposés de Stefan Gold, stagiaire, et de Volker Sasse, secrétariat)

55. Le Groupe de travail a pris note avec satisfaction du travail réalisé sur les analyses rétrospectives des ressources forestières et des marchés des produits forestiers, qui représentaient un élément essentiel pour l'étude EFSOS. Il a réaffirmé la nécessité d'améliorer la disponibilité des données et leur qualité. Les représentants des pays se sont déclarés disposés à entreprendre une vérification plus poussée des données.

- **Études complémentaires**  
(exposés de Matleena Kniivilä, consultante, et de Volker Sasse, secrétariat)

56. Le secrétariat a donné au Groupe de travail des renseignements au sujet de l'étude sur les perspectives du secteur forestier en Russie menée par des spécialistes forestiers russes en coopération étroite avec les intervenants russes du secteur forestier. L'étude confirme que le secteur forestier connaît une croissance dynamique et met en évidence des changements qui pourront se produire dans les courants commerciaux traditionnels des produits forestiers.

57. Le Groupe de travail s'est déclaré très favorable à la proposition de projet concernant l'introduction de règles communes dans la législation relative au secteur forestier des pays d'Europe et a suggéré qu'il fallait tirer parti des résultats de l'analyse de politique générale qui était déjà disponible dans ce domaine, de façon à éviter de faire deux fois le même travail. Il fallait énoncer clairement l'objectif final de l'étude que l'on se proposait.

58. Le Groupe de travail s'est déclaré particulièrement intéressé par la proposition de projet relative aux progrès réalisés sur la voie de l'économie de marché dans les pays d'Europe orientale et les conséquences pour le secteur forestier européen, qui vise à analyser les options et les stratégies de politique générale offertes avec la croissance dynamique du secteur forestier d'Europe orientale. Il fallait vérifier si l'expression «pays en transition» était utilisée à bon escient. Le Groupe de travail a appelé l'attention du secrétariat sur une base de données relative aux courants commerciaux du bois, établie par l'EIF à partir des statistiques du bois de la CEE/FAO et des données commerciales COMTRADE, et a dit qu'il serait bon d'utiliser cette base de données dans le cadre de l'étude.

59. Eu égard à l'utilité de ces propositions de projet, le Groupe de travail a proposé d'agir en collaboration étroite avec la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe et les institutions et organisations internationales agissant dans le même domaine.

60. Plusieurs participants ont fait parvenir directement au secrétariat, par écrit, leurs observations qui seront prises en considération pour les travaux futurs.

61. Le Groupe de travail a suggéré d'établir un ordre de priorité des différents éléments nécessaires pour mettre en œuvre ces propositions compte tenu des ressources financières disponibles. La Suède s'est déclarée disposée à apporter un soutien financier au programme des EFSOS en ouvrant des crédits pour l'étude «sur la législation» (voir plus haut).

#### **Questions diverses** (point 6 de l'ordre du jour)

62. Le Groupe de travail a été informé des difficultés rencontrées pour obtenir des bureaux et du matériel pour les experts et les stagiaires que les pays détachaient auprès du secrétariat. Plusieurs délégations se sont déclarées très préoccupées par ces difficultés. Le Groupe de travail a demandé au secrétariat de se mettre en rapport avec l'administration de l'ONUG afin que ces experts et stagiaires, qui apportaient une grande contribution au succès du programme puissent avoir les bureaux et le matériel qui leur fallait. On pourrait considérer que cette contribution relativement modeste de l'ONU venait en complément de celle des pays qui mettaient à disposition le temps et les compétences des experts et stagiaires. Par comparaison, d'autres organisations internationales assuraient régulièrement des services et installations suffisants pour leurs stagiaires et leurs consultants.

63. Le Groupe de travail s'est demandé si la façon dont la session s'était déroulée avait permis de répondre à l'objectif révisé consistant à donner des orientations pour encadrer les trois domaines d'activités. D'une façon générale, les délégations ont considéré que la qualité des renseignements et des analyses qui leur avaient été donnés avait été satisfaisante. De plus, les documents et le programme avaient été structurés de manière à permettre aux représentants de tenir des discussions très utiles et de faire leur travail d'encadrement de façon satisfaisante. Quelques suggestions ont été avancées:

- Les documents contenant des propositions qui ont des incidences financières (par exemple les demandes de ressources extrabudgétaires) ainsi que les analyses plus complexes devraient être distribués suffisamment à l'avance pour permettre d'engager les consultations voulues;
- Les chefs des équipes de spécialistes devraient être invités désormais à participer aux sessions du Groupe de travail pour présenter les activités de leur équipe.

64. Les délégations devraient également se préparer à fond à participer aux débats, de façon à apporter une contribution constructive.

#### **Élection du bureau** (point 7 de l'ordre du jour)

65. Le Groupe de travail a élu M. Gecovic (Slovaquie) Président, et MM. Aarne (Finlande) et H. Huckert (Allemagne) Vice-Présidents. Il a vivement remercié les anciens Présidents et Vice-Présidents, MM. Brooks (États-Unis) et Sollander (Suède) qui ne pouvaient plus occuper leurs postes, de leur inestimable contribution au succès des activités du Groupe de travail.

## **Annexe I**

### **Notes sur les questions relatives aux données détaillées** (Rapport du groupe de travail établi pour la session)

La première question qui se pose au Groupe de travail est de déterminer comment adapter le système de collecte et de traitement des données pour obtenir les nouvelles informations nécessaires, en particulier les éléments énoncés au paragraphe 70 du document TIM/EFC/WP.2/2002/2. Les éléments énumérés à l'annexe 6 de ce même document ont par la suite été ajoutés à la liste.

Plusieurs pays ont fait remarquer que certaines catégories de données étaient difficiles à rassembler. En outre, le secrétariat a fait savoir que dans tous les cas, le manque de ressources rendait le traitement difficile.

#### Bois utilisé pour la production d'énergie

Les participants sont convenus que l'importance économique de ce secteur et l'intérêt qu'il présentait pour la politique générale justifiaient qu'une étude spéciale soit menée pour déterminer la possibilité d'obtenir des ressources fiables et l'existence d'analyses portant sur tous les types d'énergie provenant du bois. Le secrétariat devrait prendre contact avec les groupes qui seraient susceptibles de vouloir financer et diriger l'étude. Celle-ci devrait contenir une recommandation sur l'introduction éventuelle de l'utilisation d'énergie provenant du bois et d'autres sources d'énergie dans le système de collecte et de traitement ordinaire des données. Le secrétariat mettra au point un éventuel mandat pour cette étude avec le concours du Groupe de travail. Il faudrait exploiter le travail qui a déjà été fait par l'Équipe de spécialistes du recyclage, présenté dans le document 15.

#### Bambou et rotin

Le représentant du Réseau international du bambou et du rotin (INBAR) a exposé l'état de la coopération que le Réseau entretenait avec l'OIBT, qui en était au stade d'une étude pilote. Si ce travail confirmait la faisabilité et l'utilité de rassembler ces données, le Groupe de travail intersecrétariats devrait examiner la possibilité d'inclure le bambou et le rotin.

#### Bois recyclé et papier récupéré, par catégorie

Ces deux rubriques revêtaient une importance économique et une utilité pour la politique générale de plus en plus importantes. L'Union européenne a décidé de convoquer à Bruxelles une réunion des parties intéressées (y compris la Confédération des industries papetières européennes et la CEI-Bois) afin d'étudier attentivement s'il était nécessaire et possible de rassembler et de traiter des données dans ce domaine.

Qualité des données

Le Groupe de travail a fait le point d'une application de la procédure de validation de 10 ans et a étudié la question générale de la qualité des données. À son avis, il devrait officiellement solliciter l'aide des pays pour valider les données, en rattachant cette activité aux objectifs de l'aménagement durable des forêts tels qu'ils étaient énoncés par la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe et le Forum intergouvernemental sur les forêts. Le secrétariat devrait adresser à chaque pays la liste des problèmes liés aux données, en utilisant les techniques de validation proposées dans le questionnaire commun.

Les autres rubriques de l'annexe 6 sont examinées par les membres du Groupe de travail et le secrétariat sur une base bilatérale.

-----